CC des Monts du Pilat : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 15 877 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC des Monts du Pilat affichait un encours de dette de 5,3 M€, soit 336 € par habitant et une épargne brute égale à -4,5 % de ses recettes de fonctionnement.

Dette par habitant
336 €
5,3 M€ au total

Capacité de désendettement
non calculable
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
-4,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
397 € / hab.
6,3 M€ au total

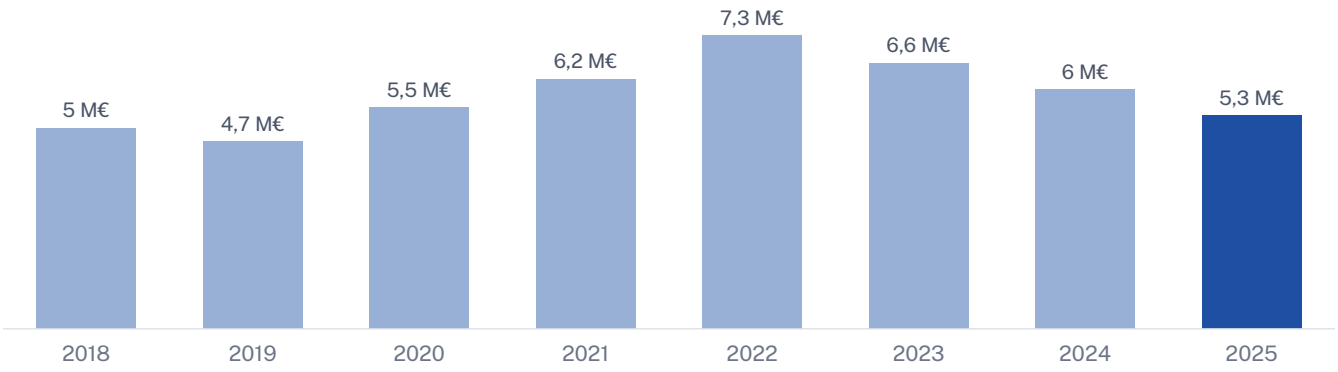
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	397 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	28,7 %	114 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	-4,5 %	-17 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	336 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	18 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-34 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 5 M€ en 2018 à 5,3 M€ en 2025 (+6,1 %). Valeur la plus haute : 7,3 M€ en 2022 ; la plus basse : 4,7 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	5 M€	15,7 %	8 ans	494 k€
2019	4,7 M€	-0,7 %	—	500 k€
2020	5,5 M€	10,5 %	12,7 ans	451 k€
2021	6,2 M€	5,5 %	25,5 ans	637 k€
2022	7,3 M€	11,2 %	12,1 ans	950 k€
2023	6,6 M€	8,1 %	14,1 ans	1,2 M€
2024	6 M€	11,9 %	8,1 ans	342 k€
2025	5,3 M€	-4,5 %	—	278 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC des Monts du Pilat
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	335 k€ pour 2 projets
Part du coût des projets payée par l'État	20,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	138 k€ pour 1 aide

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.